

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 7

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La France a des torts sans doute
Envers l'Eglise, envers Dieu ;
Mais, tenez ! moi, je redoute
Cent fois plus le peuple hébreux.

Car il a pris pour compagne
Cette secte de Judas
Qui dirige la campagne
Mais qui ne se montre pas !

XXX.

AUX CHAMPS

Causerie agricole et domestique.

Encore les dictons et proverbes. — Un travail d'hiver qui rapporte. — Conservation des pommes de terre.

Nos pères nous ont légué toute une provision de vieux dictons dont quelques-uns sont à peine connus. Leur exactitude est souvent sanctionnée par une longue expérience. Aussi y a-t-il un certain intérêt à ne pas les laisser dormir dans la poussière du passé. Rappelons ces petites sentences que nos lecteurs des champs ne liront pas sans intérêt, car elles les concernent le plus souvent. Et d'abord pour les semaines :

Sème tes seigles en terre pondreuse
Et les froments en terre boueuse.

Sème ta graine en décours
Elle germera toujours.

Sème pour la rendre féconde
En pleine lune, plante ronde.

Rappelez-vous que

Blanche gelée sur la terre
Est de pluie la messagère.

Un autre sur la pluie :

Le vent d'amont
Produit une pluie sans raison.

Aux vigneron, à présent un mot :
Jamais ne grêle en une vigne
Qu'en une autre il ne provigne.

La-dessus, un mot aux pêcheurs :

Il faut perdre un vêron.

Pour pécher un saumon.

Maïntenant vous savez qu'il faut avoir plus d'une corde à son arc, car

Bientôt prise est la souris
Qui ne connaît qu'un seul pertuis.

Et pour poursuivre la même idée sur la même image :

Trop tard se repent le rat
Quand par le col le tient le chat.

Un bon conseil est celui-ci :

Pour que ton blé vienne beau
Il faut te garer du corbeau.

Voici un dicton, par exemple, qui a le tort de dire juste le contraire d'un autre cité plus haut :

Lune en décours, ne sème point,
Ou rien ne viendra bien à point.

Je ne chercherai point à les concilier ; j'aime mieux vous donner celui-ci qui est très séduisant :

Sous le vent du nord
On labourera avec charrue d'or.

Et, ma foi, pour terminer, je n'en trouverai pas de meilleur ni plus de saison :

Hiver pluvieux, été abondant.

Le conseil qu'on va lire et que nous apporté le *Messager*, n'est pas neuf, mais tout ce qui est vieux n'est pas mauvais. On ne peut pas tout l'hiver battre en grange, faire du bois ou se livrer à d'autres occupations analogues. Il y aurait donc bien du temps de reste pour faire un inventaire de tout son avoir, terres, bâtiments, bétail, provisions, etc.

Qu'est-ce que cela peut rapporter demandera-ton. On va le savoir :

D'abord, en faisant cette revue, on découvrira bien des choses que l'on ne soupçonnait pas, ou qu'on avait complètement perdu de vue,

ensuite on se rendra un compte exact de l'état de son mobilier, de ses instruments, ustensiles, outils, machines, etc. On verra si tout cela a été rangé dans de bonnes conditions, à l'abri de la rouille ou d'autres causes d'avarie, si les outils ont été bien nettoyés, s'ils doivent être remis en état, s'ils ont besoin de réparation, etc, etc. Et en faisant ces réparations dans la saison morte, alors que les ouvriers de métier sont moins surchargés d'ouvrage, elles se feront mieux et à meilleur compte. Le charbon, le sellier, le maréchal pourront prendre la chose plus à leur aise qu'au moment où ils seront assiégés par une foule de gens pressés qui voudraient que l'ouvrage fut fait avant d'être commandé. On peut aussi à cette occasion examiner quels sont les objets à remplacer, les acquisitions à faire pour qu'au printemps tout soit en parfait état et que l'on n'ait pas au dernier moment à se procurer à la hâte, ce qui manque au moment des grands travaux.

Outre ces avantages cette revue générale donne à l'agriculteur un certain ascendant sur ses subordonnés, s'ils s'aperçoivent que tout est prévu d'avance et que rien n'est laissé à l'arbitraire et au hasard.

Sans doute il serait plus commode pour le paysan de faire tranquillement des liens dans sa grange ou de fendre du bois devant la maison que de se casser la tête à dresser une liste de tout son bataclan et à chiffrer des journées entières, mais combien de peines, de petits désagréments on s'épargnera si pendant la morte saison on a pu prendre sur soi de préparer d'avance son plan de campagne et de préparer tout pour l'ouverture de la bonne saison, comme aussi de mettre en ordre sa maison, de se débarrasser de toutes les inutilités, de trouver une place appropriée à chaque chose, de faire une nomenclature de toutes les opérations qu'on a en vue pour la campagne prochaine et de prendre toutes les mesures en vue de l'exécution des travaux projetés et cela sans hâte, tout à loisir et à tête reposée.

Enfin, c'est un soulagement et un motif d'encouragement de savoir exactement où l'on en est, et ce que l'on possède, ce que l'on doit, ce que l'on peut se procurer sans gêner son budget, en un mot d'avoir de sa situation une idée précise, claire et basée sur des données absolument positives.

M. Schribiaux de l'Institut agronomique de France qui s'est beaucoup préoccupé de la conservation des pommes de terre a trouvé que le moyen le plus simple et le plus sûr consistait à agir sur le tubercule en détruisant les bourgeois, soit les yeux ; de cette façon les tubercules peuvent être gardés sains jusqu'à l'arrivée des pommes de terre nouvelles. Il s'agit d'enlever avec la pointe d'un couteau ou de tout autre instrument approprié les yeux des tubercules. Un ouvrier peut, paraît-il, en opérer 2 hectolitres par jour !

Le moyen sera difficile à introduire dans la pratique. Il reste toujours le procédé recommandé par le même et qui consiste à plonger pendant 10 à 12 heures les pommes de terre dans une eau acidulée à 1 ou 2 0/0 d'acide sulfurique.

Certaines espèces de pommes de terre ne se laissent pas bien hiverner ; elles pourrissent facilement en cave ou en silo. On peut les rendre plus résistantes en les exposant en plein soleil immédiatement après la récolte. Il faut les étendre sur le sol et les tourner souvent jusqu'à ce qu'elles deviennent vertes. De cette manière elles deviennent si résistantes qu'elles peuvent supporter sans inconveniit jusqu'à 3° de froid. Elles ne pourrissent ni en cave ni dans les fosses. En outre elles ne germent que très tard et conservent ainsi toute leur force.

Si en février on les transporte dans un local chaud et éclairé, elles germent très rapidement ; elles lèvent aussi très rapidement après la plantation et produisent des tubercules plus gros et plus uniformes.

LETTRE PATOISE

Voici une version de la *Chanson des Petignats* que nous retrouvons dans le PAYS de 1878. Elle a tout autant, et même davantage sa raison d'être, que celle du géologue Thurmann. Son auteur ne s'était guère inquiété de la justice, ni de la vérité historique. Les couplets que nous donnons ci-après, ont au moins le mérite de relever le patriottisme jurassien sans blesser ni attaquer personne. On peut être bon Jurassiens et bon Suisse, sans outrager plus ou moins spirituellement la mémoire des princes-évêques. Cela pouvait avoir en 1834 quelque signification politique, mais cela n'en a plus guère aujourd'hui.

Les Aidjolats de 1878

1.
Allons, voyan, révoye vos (bis)
Ven vite tu d'avo nos (bis)
Thian qu'ai s'adjâ de nos défendre
Nos ain tu di coïraïde ai vendre
Refrain. — Que le matan thuai les Pe Pe Pe
Que le matan thuai les Petignats
Vivent les Ai s'Ai s'Ai
Vivent les Aidjolats !

2.
Djemai nos péres n'aint rampai (bis)
Devain aquegne autoritai. (bis)
Nos droits, tiai qu'an voirait les pare
De saing nos ne serint p'ayare.
Refrain. — Que le matan thuai etc.

3.
Ai Berne nos vain en wagon (bis)
Faire l'école de baitaiyon, (bis)
Des ours, nos ravaotan lai rote
Pou io tchaimpai tchethiun not'erote.
Refrain. — Que le matan thuai etc.

4.
De l'ouïe nos sain qu'ai l'en fa, (bis)
C'a pourquoi nos vain à thicumna; (bis)
Mais s'an vlai nos serrai les contres,
Nos srainai ioupaï les Djainf-tres.
Refrain. — Que le matan thuai etc.

5.
Se pou défendre le pays (bis)
Ai fayai pare nos vetterlis, (bis)
Aivait d'avo nos feuils de route,
Nos mentrin l'ennemi en déroute.
Refrain. — Que le matan thuai les Pe Pe Pe
Que le matan thuai les Petignats
Vivent les Ai s'Ai s'Ai,
Vivent les Aidjolats !

Récréations du dimanche

Nous prévenons nos lecteurs que les solutions qui nous parviendront après le délai fixé pour la réception de celles-ci, ne seront dorénavant plus prises en considération.

Solutions aux questions posées dans le N° 5 du *Pays du Dimanche* :

14. ENIGME.

La lettre N.

15. MOT CARRÉ

Z E M P
E L O I
M O D E
P I E D

16. MOT EN LOSANGE

L
S O T
L O U I S
T I R
S

17. CHARADE

Chat-rade. (Charade).

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Phr. Cr. au Noirmont ; Very-Dick à Moutier ; Chat qui dort à Montmelon ; Anna qui pense souvent à Münchenstein ; Léon Chatelain au Boëchet ; Charles Bianchi à Delémont ; Siocnaf Novatnom à Charmoille ; Une Juliette pour Roméo à Porrentruy ; Jos. Choquard fils, à Porrentruy ; Louis Joly Derrière la Tranchée ; Laure Prétat, tailleuse à St-Brais ; une jeune timide ; Cécile Joly au Peupéquignot ; Constant à Porrentruy ; 1 D lais E à Courtedoux ; la petite maîtresse du Noirmont ; Louis et Alfred Joliat à Courtételle ; Jules Vuucilair fils à Fahy ; Fleur des bois, aux Bois ; Arthur Cuenat à Montfaucon ; Une tourterelle en retraite à Porrentruy ; Jules Humair à Undervelier ; E. H. Guenat au Landeron ; Hedwige à Bassecourt ; Reb. à Porrentruy ; Jn B de Graindérion ; Farine-Farine à Montfaucon ; Léon B. qui cherche Henriette à Soubey ; Albert Queloz à St-Brais ; P. L. Fontenais ; Montavon à Boécourt ; Alp. Voirol aux Genevez ; Casse caillou à Porrentruy ; Paul Viatte à la Combe es Monin près Soubey ; Jos. Jobin à Saignelégier ; les copains du collège de Fribourg ; Jeanne Courbat à Porrentruy ; Augustine Cerf ; Joseph Fontaine ; Marie Cerf à Sauley ; Léchenne Léon, maire à Scent ; P. Fleury à Mervelier ; Henri Racordon, maire à Alle ; J. B. à Porrentruy ; Marie Willemain à Sauley ; P. et L. Humair à Lajoux ; Patat Guignéuse à Beurnevésin ; Albert Crevoisier à Lajoux ; Le Dodlé de Boncoë ; Le petit maçon des Grands-Champs à Porrentruy ; E. et Aristide Humair aux Genevez ; In Vadais à Bulle ; Nini B. à Bôle (Neuchâtel) ; Un dur, à Roggenbourg ; Jeanne Willemain les Bois ; A. V. St-Ursanne ; A. Brunette R. aux Genevez ; Henri Jolidon à Surmon (St-Brais) ; Flon flon à Court ; Berthold J. à la Motte ; F. Marchand, institutrice à Movelier ; L'Ecole Ah ! Mettemberg ; Salra et Maria à Undervelier ; Henri Courbat à Porrentruy ; Laville Gustave à Courgenay ; Charles Clavray à Chevenez ; Julia Citherlet, modiste à Courfaivre ; Alfred Marquis à Mervelier ; F. et C. Chételat à Montsevelier ; Marthe Piegai à Delémont ; Coquenpâte à Coudrelin ; Suzanne de Boncourt ; Berthe Boillat, régleuse aux Breuleux ; Jos. Grimaître à Montignez ; M. C. Chappuis à Courtételle ; Echo de Lucerne ; Koller à Sauley ; Et va riz à la Porrentruy ; Alfred et Irène Claude au Creux-des-Biches ; Fleurs de Delémont ; Lucie et Albert à Porrentruy ; Ch. Chèvre à Gloselier ; Ida Débœuf à Courgenay ; Le Jules et la Constantine chez M. Cassal à Porrentruy ; Henri Fleury à Alle ; Joséphine Comment à Alle ; Une linotte de vingt temps à Récélère ; A. Guenin, institutrice à Récélère ; François et Marie Hablard à Porrentruy ; 4 remonteurs flemmards de chez MM. Dubail ; Lucien Bourquard, fils à Porrentruy ; B. Sauvain à Verme ; V. B. à Genève ; Elise Comment à Alle ; A. Vallat à Berne ; G de Viné à Bôle ; Jos Rossé, fils à Porrentruy ; Xavier Babey à Grandfontaine ; Tschari-Ménâlik à Porrentruy ; Y Enadeus à Porrentruy ; G. cherché et G. trou V. à Grandfontaine ; E. 1000 à Courte-mêche ; Violette des Bois à Bassecourt ; Euréka à Gloselier ; Ch. Mouttet à Verme ; Tante Rose à Porrentruy ; Bernadette Guédat à Ocourt ; V. Ridic à Saignelégier ; Marquis de Karabas à Boncourt ; Louis et Germain C. à St-Brais ; Une rose de l'étang de Bonfol ; M. A. Ré Usy à Saignelégier ; Cécile Lovis à la Racine ; Victoire Lovis à Sauley ; Magritte et Titine Haab à Porrentruy ; Une Delémontaine ; F. Koller, institutrice à Montsevelier ; Zaphnupl tipépé, étud. à Berne ; Henri Walzer, pierrester à Roche d'Or ; Jos. Vallat, Noutz à Bure ; Emile Balder les Bois ; Jos. Paratte, fils Arsène au Ncrimont ; Un Ré Clair à Porrietruey ; Marguerite des prés à Porrentruy ; Noël Opan à Berne ; Marie Paratte les Rosez (les Bois) ; Jules Cerf à Sauley ; Jeanne Biétry à Porrentruy ; V. et M. Courreux ; N. Chaboudez à Saignelégier ; B. Voirol aux Genevez ; Louis Schaffter, inst. à Muriaux ; Marie Chappatte les Bois ; Cécile Boucon au Noirmont ; Albus à Bassecourt ; Marguerite d'Ajoie regrettant son Bluet à Porrentruy ; Annette Domont à Bourrignon ; Paul Rossé à Alle ; Emma Billieux à Alle ; L. Friche, maréchal à Vieuxes ; Tôte et Cie à Montsevelier ; Une écolière des Bcis ; Julie Racordon à Alle ; Louis Nappiot au Peuchappatte ; Jos. Odiet à Pleigne ; L'Anglaise de l'Anglais à Lausanne ; Enfant du pays des pives à Porrentruy.

Solutions partielles : MM. François Piquerez à Bure ; Un habitant des Brussates à Bressaucourt ; Tétaro et Trocat à Courgenay ; Louis Cattin, écolier à la Theurre ; Albert Erard à Montfaverger ; Jos. Chappuis fils, meunier à Develier ; Desbaillaugues és Ermites ; Louis P. Chételat à Montsevelier ; Brise-pots és Ermites ; Irénée Henry à Porrentruy ; Louis Rattaggi à Muriaux ; Elisa Beuchat-Chappuis, institutrice à Velleret ; Mlle de Buman à Fribourg ; Philomène Marchand à Outremont ; Julia Noirjean au Chaumont (Cerlatez) ; Paul Leme, négancier à Münchenstein ; Jos. Cuenat au Roselet ; Anna Lovis à Sauley ; le lou chi l'tailleur de Boncourt ; le bou de toubu chic l'Adolphe à Boncourt ; Aleida Lovis à Sauley ; Toujours fidèle à Delémont ; Marie Guenat-Froidevaux au Noirmont ; E. Rebez, menuisier Sous la Velle (Noirmont) ; Aleïde Gogniat, aux Esserts (Noirmont) ; Marie Péritat à Undervelier ; Noël Nnamennel à Boncourt ; Paul Aubry à Courfaivre ; Emma Morand à Delémont ; Léon Citherlet, fils à Courfaivre ; P. Fri D. O. Maire A. ; Fr. Cte. de Ch. à Châtillon ; A. Jeannerat-Meyer, institutrice à Montenol ; Le mari a cherché, la femme a trouvé à Porrentruy ; Charles Chételat à Laufon ; Henri Sannier à Damvant ; J. Collin à Charmoille ; Staufffrière à Porrentruy ; Léon Saucy à Lajoux ; Sophie Piegai à Delémont ; Georgine Feune à St-Ursanne ; Coa Arnaboldi à Porrentruy ; la bande de Lotrette à Porrentruy ; Maria et Henri Willemain à Sauley ; Henri Frossard à Porrentruy ; Juliette qui attend Roméo à Boncourt ; Alp. Spahr à Bassecourt ; Alp. Courbat à Münchenstein ; Juliette qui cherche Roméo à Boncourt ; A. E. M. C. G. à Buix ; Aug. Perret à Charmoille ; Arthur Joly les Bois ; Mouré et Mimi et sa Boratte à Beurnevésin ; C. Sangsue à Cornol.

21. CHARADE.

Mon premier se met au doigt,
Et mon deuxième, crois-moi
Oeuvre bien trop la tête
De maint jeune homme un peu bête.
Mon dernier est au visage
Du plus sot et du plus sage.
Mou entier dans l'estomac
Vaut bien mieux que le tabac.

22. ANAGRAMME.

Changez mes cinq pieds quatre fois,
Vous trouverez un vert feuillage
De brauches emmêlant leurs bois ;
De troupes un grand assemblage ;
Ce que la vie est quelquefois ;
Le flux de la mer sur la plage.

23. ÉNIGME.

Humble et fluet, je naîs en murmurant
Dans un bercacu que je crée moi-même,
Et sans tarder, le voyage en chantant
Par l'univers que j'admire et que j'aime.
Comme un lézard, sous les roseaux en fleurs
A petit bruit, je suis dans la prairie ;
Mais un rival, impassible et sans pleurs
M'engloutissant, met un terme à ma vie.

Bons mots.

Pret', Rendu :

A la police correctionnelle.
un avocat plaidait, lorsqu'un
âne se mit à braire dans la rue.

— Parlez l'un après l'autre, dit le juge, on ne peut vous comprendre tous les deux à la fois.

La plaidoirie terminée, le juge prend la parole et l'âne recommence à braire.

Il y a un tel écho dans cette salle, s'écrie l'avocat, que l'on ne saisit pas les paroles de Monsieur le Président.

24. MÉTAGRAMME.

Mon premier du lion est l'allure ordinaire.
Sans mon deux on ne voit ni portes, ni fenêtres.
Mon trois d'un pantalon est le côté qui craque.
A mon quatre jamais on ne connaît de bout.
La poule de mon cinq conjugue le présent.
Et tout racleur de peau sait ce que dit mon six.

 Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 15 février.

Cote de l'argent

Du 2 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 99, 50 le kilo.

Publications officielles

Ecole vétérinaire de Berne. — L'ouverture du semestre d'été est fixée au 18 avril. Les jeunes gens qui ont l'intention de suivre les cours s'annonceront jusqu'au 1^{er} avril à M. le Directeur Berdez, en joignant à leur demande un acte de leurs mœurs et un certificat d'études. Les examens de maturité auront lieu les 15 et 16 avril, à 8 heures du matin à l'Ecole.

Convocations d'assemblées

Courgenay. — Le 13, à 1 heure, pour discuter si l'on veut nommer un tanpier et procéder à la réfection des chemins Sous-Sacy.

Cornol. — Le 13, à 2 heures, à la maison d'école, pour nommer le maire et le secrétaire démissionnaires.

Alle. — Le 6, à 12 1/2 h., pour ratifier vente et achat de terrains et voter le budget.

Grandfontaine. — Le 6, à midi, pour statuer sur la démission du secrétaire et décider la prise des taupes.

Movelier. — Le 23, à 2 h., pour voter le budget, arrêter la liste des ayants-droit aux parcelles, reviser les articles 3 et 7 du règlement sur la jouissance des pâtures, nommer les bergers, etc.

Montfaucon. — Le mardi 8, à 8 1/2 h. du matin, pour s'occuper de l'eau, de l'achat des fermes de Belfond, etc.

Petite poste

A plusieurs. — Merci pour les énigmes et chardes envoyées. Comme la plupart de celles-ci sont trop faciles à trouver, vu la forme dans laquelle elles sont décrites, nous nous permettrons de leur donner une autre rédaction qui en rendra les solutions plus difficiles.



Nous voudrions aller faire une promenade avec Louise. Mais qu'est-elle devenue ?